

COMITE DES FETES DE VOPILLON

RANDO QUAD DE LA VALLEE DE L'OSSE - VOPILLON

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous le samedi 24 Mars 2018 à Vopillon.

PROGRAMME DE LA JOURNEE	
07h00 : accueil, contrôle d'inscription+petit déjeuner 8h00 Premiers départs Randonnée non stop jusqu'à 14 heures	Repas à l'issue de la randonnée (compris dans le montant de l'engagement)

Possibilité de camper sur place en prévoyant sa tente et son duvet. Douches mises à disposition

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITEES – PAS D'INSCRIPTION LE JOUR J

Date limite de réception du bulletin d'engagement complété : le jeudi 22 Mars 2018

INSCRIPTION

PILOTE	QUADS HOMOLOGUES UNIQUEMENT ou MOTOS
Nom Prénom.....	Marque :
Adresse :	Type :
Code Postal.....Ville.....	Immatriculation :
Passageroui / non(rayer la mention inutile)	Mono place - biplace ² (rayer la mention inutile)
Tél :Portable	N° de police d'assurance :
Email :	Compagnie :

Joindre obligatoirement : carte grise, permis de conduire et attestation d'assurance

Les dossiers incomplets seront refusés

	<u>Tarif</u>	<u>Par x</u>	<u>Total</u>
Engagement Rando y compris petit déj, une boisson et repas de midi	40 €		
Repas accompagnateurs	13 €		
Total			=.....€

L'inscription à cette randonnée implique l'acceptation du REGLEMENT INTERIEUR

Je m'engage à respecter les règles élémentaires de circulation et l'environnement (veuillez à ne rien jeter dans la nature par respect des propriétaires.

Je déclare avoir pris connaissance que le parcours complet se fera sous ma seule responsabilité et renonce à toutes poursuites à l'encontre des maires des

COMITE DES FETES DE VOPILLON

communes, des propriétaires privés et des organisateurs pour tout accident ou dommage survenus pendant la randonnée. J'ai pris connaissance que les parcelles privées, empruntées lors de la randonnée sont mises à disposition par les propriétaires sans aucune garantie de quelque nature que ce soit. Je m'engage à suivre le chef de groupe et à ne pas m'aventurer seul sur les pistes ;

Le respect du code de la route est impératif : la rando n'est pas prioritaire.

Il est formellement interdit de rouler sur le parcours de la rando avant et après le samedi 24 Mars 2018 sous peine de poursuites.

Merci de libeller vos chèques de réservation à l'ordre : Comité des Fêtes de Vopillon et à renvoyer à Madame Brigitte Grégorio Vopillon 32100 BEAUMONT.
Tel : 07 77 22 47 59

Pour tous renseignements : Francis Dubosc, Président du Comité des fêtes -

Tel : **06 09 88 23 34**

Nota : - **le comité des fêtes se réserve le droit à tout moment d'annuler la rando.**

J'autorise l'association du comité des fêtes de Vopillon à utiliser les photographies prises lors de la randonnée du 6 mai 2017 pour diffusion (presse écrite, internet, etc.....) sans restriction et sans condition de droits.

Pour le quadeur ou motard :

Lu et pris en compte

Signature :